



**DECLARATION LIMINAIRE DU Sgen-CFDT Alsace  
Formation Paritaire Mixte Académique 19 juin 2017**

Madame la rectrice,

Comme chaque année, c'est avec plaisir que les élu·e·s Sgen-CFDT se retrouvent ici pour cette formation paritaire. Nous souhaitons à cette occasion, une nouvelle fois, saluer le professionnalisme, le dévouement et la gentillesse des personnels de la division des personnels enseignants. Une nouvelle fois, ces agents ont fait le maximum pour que soient réunies toutes les conditions permettant que le mouvement des certifiés agrégés se fasse dans des conditions de grande transparence et donc d'équité.

Il est fort à parier que, comme cela est le cas depuis quelques années, nous n'ayons que peu de modifications à apporter au projet. Non pas que nous soyons moins efficaces qu'à la fabuleuse époque des chaînes mais reconnaissons simplement que l'algorithme est plus efficace. C'est d'ailleurs certainement parce que le projet sera proche voire très proche du résultat final qu'un certain nombre d'acteurs autour de cette table s'autorise, avant même qu'ils soient officialisés par cette commission, à dévoiler les projets de mutation. Nous imaginons que l'approche des échéances électorales de décembre 2018 amène certains à des actes qui restent pour nous, irresponsables. Nous souhaitons rappeler que le passage devant cette commission garantit la transparence et l'équité de traitement de chacune des demandes dans le cadre d'une gestion collective des carrières. La diffusion du projet ne peut être que source de déception, de soupçon et de collusion, ressentiments qui nuisent à la confiance que nos collègues peuvent nous accorder. C'est pourquoi le Sgen-CFDT continue et continuera à ne pas diffuser les projets de

mutations avant la FPMA.

Nous terminons une année scolaire qui a été particulièrement dense et difficile, en particulier pour nos collègues de collège. Nous le savions, les efforts nécessaires à la mise en œuvre concomitante de la réforme du collège, de la réforme des programmes sur les 4 niveaux, de la réforme des cycles et de la mise en place du sulfureux LSU étaient énormes. Quels que soient nos positionnements par rapport à ces réformes, nous nous accorderons, je pense, pour constater que les collègues ont relevé le défi avec brio. Ils ont, pour la plupart, assuré la mise en œuvre des nouveaux dispositifs. Cet investissement a été accompli alors même qu'aucune reconnaissance financière ne leur a été accordée malgré les demandes répétées du Sgen-CFDT, sans même, qu'un peu de temps leur soit accordé ne serait-ce pour se concerter ou se coordonner. L'employeur, qu'il soit ministériel ou académique sur ce plan, a fait preuve, soyons honnêtes, de pingrerie. C'est regrettable et ce n'est pas un signe d'encouragement en direction des équipes éducatives. Malgré tout, la démonstration est faite que le mammoth était en capacité de se mouvoir et que la maison Éducation Nationale était réformable.

Mais nous devons constater que tous ces efforts, non seulement n'ont pas été récompensés mais surtout, qu'ils semblent n'avoir servi à rien, puisqu'à peine nommé le nouveau ministre de l'Éducation nationale envisage de détricoter les dispositifs qui sont l'identité du projet. Pour le Sgen-CFDT cette décision est grave et nuisible à plusieurs titres.

D'abord, elle constitue un incroyable mépris pour le travail accompli et les énormes efforts consentis par tous les personnels de collège. C'est faire preuve d'un dogmatisme exacerbé que d'ignorer ce qui a été produit pendant un an par des dizaines de milliers de pédagogues. Il ne faudra pas s'étonner si à la prochaine réforme, nos collègues ne s'investissent pas dans de nouvelles idées venues de la rue Grenelle. On ne s'y prendrait pas autrement pour favoriser l'immobilisme.

Cette décision intervient d'ailleurs alors que la préparation de la rentrée est bouclée. En forçant la parution d'un certain nombre de décrets, le ministre raye d'un trait de plume le travail accompli par l'ensemble des services de notre administration, par les corps d'inspection, par les équipes de direction et par les enseignants. Si le suffrage universel garantit toute la légitimité d'action du nouveau gouvernement, celle-ci ne

peut pas se faire sans le respect du travail des personnels. D'autant que ces décisions sont prises sans qu'apparaisse clairement la feuille de route. Quelle est l'orientation choisie par le nouveau gouvernement en matière éducative ? Quel sens donner à ces mesures présentées comme urgentes ? Surtout, et ce sera le troisième reproche à la méthode utilisée, celui de la « Tweet comm » qui se situe aux antipodes de ce que nous entendons du fonctionnement d'une démocratie sociale. Le ministre décide, les agents appliquent. Très peu pour nous. Les corps intermédiaires et le dialogue social sont des éléments constitutifs forts d'une démocratie sociale en bonne santé.